

CONSEIL COMMUNAL DE BASSINS

RAPPORT DE LA COMMISSION DE GESTION

sur le préavis municipal n° 02/17
relatif au rapport de la Municipalité sur la gestion de l'année 2016

Date de la séance : 15 mai.

Membres présents de la commission : Mmes Anne-Marie Badel et Fabienne Gregersen, MM. Denis Currat, Rémy Damond, André Dunand, Frédéric Guenin et Olivier Jaquier.

Membres présents de la municipalité : MM. Didier Lohri (syndic), Marc Mazzariol et M. Laurent Vukasovic.

Les membres de la Municipalité nous ont remis et présenté leur rapport de gestion de l'année 2015 et ont commenté les diverses rubriques et les démarches entreprises tout au long de l'année.

Conclusion :

Nous remercions la municipalité pour son engagement et pour les réformes entreprises.

Nous remercions également l'ensemble du personnel communal pour l'accomplissement de leurs tâches.

La commission de gestion relève que :

1. Cela fait des années qu'elle alerte sur de nombreux dysfonctionnements :
 - dépenses au-delà de la capacité financière réelle de la commune
 - non-respect du budget (crédits extraordinaires comme lignes budgétaires)
 - absence d'information au Conseil Communal en cas de dépassement budgétaire
 - retard dans la remise des documents pour le travail des commissions

Force est de constater que l'analyse de la gestion 2016 montre une situation inchangée.

2. En 2016 nous constatons :

- une vente d'actions sans autorisation du Conseil Communal pour un montant supérieur à la compétence de la Municipalité
- des dépassements de crédits extrabudgétaires (pour CHF 831'162)
- des dépassements de lignes budgétaires (au-delà de la limite de CHF 30'000 autorisée)

En conséquence, la commission de gestion propose au Conseil communal :
de ne pas donner décharge à la municipalité pour sa gestion de l'année 2016.

Fait à Bassins, le 12 juin 2017

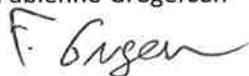
Anne-Marie Badel



Olivier Jaquier

Frédéric Guenin

Fabienne Gregersen



Rémy Damond

Denis Currat
(rapporteur)



André Dunand

